

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes VAL DE GATINE
Place Porte Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

délibération :
D_2024_4_6

Nombre de délégués en
exercice : 46

Présents : 30

Votants : 33

Objet : DM1 Budget
principal CCVG

L' an deux mille vingt quatre, le mardi 23 avril à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 16 Avril 2024

Titulaires : Madame ARNAUD Magdalena, Madame BAILLY Christiane, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur DOUTEAU Patrice, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LEMAITRE Thierry, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur ATTOU Yves, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GOURMELON Catherine, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TRANCHET Myriam, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur GUITTON Claude, Madame PICAUVILLE Maryse

Pouvoirs :

Monsieur BARATON Yvon a donné pouvoir à Madame TAVERNEAU Danielle
Madame CHAUSSERAY Francine a donné pouvoir à Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre
Monsieur BIRE Ludovic a donné pouvoir à Monsieur LEGERON Vincent

Absent(s) : Monsieur BARANGER Johann, Monsieur LIBNER Jérôme, Monsieur ONILLON Denis, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur POUSSARD Yves, Madame MARSault Annie, Monsieur CAILLET Patrick, Madame BIEN Michèle, Monsieur FAVREAU Jacky

Excusé(s) : Monsieur BARATON Yvon, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Madame TEXIER Valérie, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur CLEMENT Philippe

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

Vu le budget principal voté en date du 19 mars 2024

Considérant les crédits actuellement ouverts

Considérant qu'il est nécessaire d'opérer des ajustements sur le Budget principal CCVG en SECTION DE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité de voter les crédits supplémentaires suivants** :

Section de FONCTIONNEMENT

Chapitre	Articles/fonct	Désignation	Montant crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Montant des crédits après DM
011	6184/4212/0080	Versement organisme de formation	-	1 500,00	1 500,00
011	6184/4212/0086	Versement organisme de formation	-	1 500,00	1 500,00
014	73951/01/0001	Fraction compensation de la taxe d'habitation	-	23 983,00	23 983,00
015	73952/01/0001	Fraction de compensation de la CVAE	-	4 903,00	4 903,00
011	617/4238/109	Etude et recherche	-	15 000,00	15 000,00
011	6283/4212/0085	Frais de nettoyage des locaux SEJ	200,00	6 000,00	6 200,00
012	6568/633/1160	Autres participation	-	1 500,00	1 500,00
65	657363/020/0001	Subvention de fonctionnement BUDGET ANNEXE	578 714,00	50 000,00	628 714,00
023	023/01	Virement à la section d'investissement	-	47 355,00	47 355,00
65	658887/020/0001	Autres charges exceptionnelles	4 036 078,67	- 82 711,00	3 953 367,67
		TOTAL DEPENSES		69 030,00	
74	741124/020/0001	Dotati on d'intercommunalité	550 207,00	68 449,00	618 656,00
74	741126/020/0001	Dotati on de compensation des groupements de communes	257 000,00	581,00	257 581,00
		TOTAL RECETTE		69 030,00	

Section d'INVESTISSEMENT

Chapitres	Articles/op/fonctions	Désignation	Montant crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Montant des crédits après DM
21	2111/538/HCA	Achat de terrains indivision bauruel	320 868,82	47 355,00	368 223,82
		TOTAL DEPENSES		47 355,00	
021	021	Virement de la section de fonctionnement		47 355,00	47 355,00
		TOTAL RECETTES		47 355,00	

Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance
Christiane BAILLY

Emis le 23/04/2024
Publié le 24/04/2024
Transmis en sous-préfecture le 24/04/2024

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU


